



UPN 76^{ème} assemblée générale ordinaire
Mercredi 20 mars 2019 – 13h30 – St-Aubin

Le comité central

Natacha Stauffer, présidente

Marlise Baur, vice-présidente

Vanessa Renfer, secrétaire

Rosalie Bignens, caissière

Anne Challandes, web master

Véronique Eschler, membre

Stéphanie Ducommun, membre

La présidente Natacha Stauffer salue l'assemblée réunie ici et présente les invités qui ont fait le déplacement :

- Paysannes valaisannes : Vèrène Debon et Margareth Gillabert
- Paysannes vaudoises : Régine Rouge et Ruth Karlen
- Paysannes genevoises : Sandra Baudet et Nicole Girardet
- Paysannes fribourgeoises : Cathy Margueron et Gisèle Menoud
- Paysannes jurassiennes : Marie-Claude Bögli et Maryline Buchwalder
- Paysannes du Jura bernois : Sylvia Sahli et
- Monique Tombez de l'USPF
- Laurence Bassin de l'ARPP
- Magali Briod d'Agora
- Mme Armelle von Allmen et M. Stéphane Rosselet de la CNAV
- M. François del Rio, président de commune de la Grande Béroche
- M. Christophe Tanner, de Prolait
- Laurent Stauffer et Vincent Jordan, de la JRN
- Andréa Amez-Droz, pour le journal Agrihebdo

Allocution de M. François del Rio, Président de commune de la Grande Béroche

La commune vient de fêter son 1^{er} anniversaire. Elle est le résultat de la fusion de 6 villages. 9000 habitants. 4200 hectares. Région exceptionnelle entre lac, montagne, campagnes et forêts. Slogan : Grande Béroche grandeur nature. L'agriculture est un fort atout pour la région.

Introduction de Natacha Stauffer

Rien ne sert de défendre le monde d'hier quand on peut construire le monde de demain.

C'est avec cette citation de Peter Drucker que je désire ouvrir la 76^{ème} assemblée générale.

L'UPN compte encore aujourd'hui à peine 800 membres.

Malheureusement, nous déplorons la dissolution du groupe de Cortailod en début de cette année. En effet, la moyenne d'âge étant très élevée, les dames estimaient ne plus arriver à assumer les buts de la société.

Actuellement, nos groupes peinent à recruter de nouvelles membres. Ils rencontrent tous un problème principal similaire, le vieillissement de la moyenne d'âge, et de ce fait le manque de relève.

Mais alors qu'est-ce qui cloche !

Serait-ce le nom paysanne, ça ne sonne pas très moderne et apparemment nous ne véhiculons pas une image super sexy.

Il semble que notre association n'arrive pas assez à vendre ses mérites professionnels culturels et sociaux.

L'offre des cours n'est peut-être pas assez attractive.

Toutes ces questions, nous devons tenter d'y répondre faute de quoi nous aurons une érosion de nos membres.

Il faudra créer une nouvelle carte de visite, plus séduisante, élégante, raffinée et authentique.

Le prochain défi pour l'UPN sera de comment toucher les jeunes générations et favoriser la venue de nouvelles membres.

Et c'est en travaillant ensemble que nous arriverons à trouver des solutions.

Avant de poursuivre notre assemblée, je vous demande une minute de silence et vous invite à vous lever afin d'honorer la mémoire de nos membres disparues, il s'agit de :

- Marguerite Zwahlen - Haute-Béroche
- Claudine Jacot - Gorgier
- Marie Comtesse et Hilde Antonelli - Val-de-Ruz
- Anne-Lise Frei et Simone Perrenoud - La Sagne
- Mesdames Druel et Schöpfer - Val-de-Travers
- Betty Matthey - La Chaux-de-Fonds
- Jocelyne Giroud et Valérie Gentil - La Brévine
- Charlette Forchelet - Cortaillod

Nous adressons à leur famille toute notre affection et notre amitié.
Merci

Partie administrative - ordre du jour

1. Choix des scrutatrices
2. PV de l'AG ordinaire du 24 mars 2018
3. Rapport annuel de la présidente
4. Rapport des comptes
5. Rapport de la Jeunesse rurale
6. Economie familiale
7. Admission - démission au Comité central
8. Rapports d'activité
9. Intervention des différents invités
10. Propositions individuelles
11. Divers

Scrutatrices

Natacha Stauffer nomme Elisabeth Müller Frutschi et Christine Pierrehumbert.

PV de l'Assemblée générale du 24 mars 2018

Il a été adopté par les déléguées en comité cantonal. Il est disponible sur internet ou sur demande auprès du Comité central. Remerciements à la secrétaire Vanessa Renfer pour sa rédaction.

Rapport de la Présidente

Natacha Stauffer livre son rapport annuel :

Canicule et sécheresse ont plombé l'année agricole 2018. La Suisse n'a pas vécu de période aussi sèche depuis un siècle. Après 2003 et 2015, peut-on craindre que ces années exceptionnelles seront de plus en plus fréquentes, au point de devenir un jour la norme ?

Avec quelques orages par si par-là, Neuchâtel n'a fort heureusement pas trop subi les méfaits de cette sécheresse. Par contre, je n'avais jamais vu le lac des Brenets autant asséché.

L'agriculture suisse est malheureusement de plus en plus mis à mal avec toutes les initiatives contre notre travail. Il y a eu les vaches à corne, le mitage pour 2018 et 2019 s'annonce difficile face aux deux initiatives à savoir: Pour une eau potable propre et une alimentation saine. Pas de subvention pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique. Cela veut dire presque plus d'agriculture et de viticulture. Futur 3 ou les produits phytosanitaires de synthèses seraient interdit, alors le l'USP et la confédération a mis en place un plan phytosanitaire et que depuis ces 20 dernières années nous pratiquons une agriculture de plus en plus raisonnée et les efforts continues. Nous devons nous prononcer vraisemblablement au printemps 2020.

Vous recevrez des informations en temps voulu pour informer la population des conséquences sur l'agriculture.

PA 22 +

L'USPF a déposé sa prise de position concernant la couverture sociale pour les conjoints/partenaires, l'USPF approuve les efforts en vue d'une amélioration. La solution proposée constitue un pas dans la bonne direction. Garantir au conjoint/partenaire qui contribue au maintien et au développement de l'exploitation familiale une protection suffisante constitue un élément important de l'aspect social de la durabilité voulue pour l'agriculture suisse. Le projet laisse des possibilités de choix comme celui de rémunérer ou non, mais impose une base de prévoyance. A noter que la rémunération donne accès à l'assurance maternité et au 2e pilier. Le non-respect de cette condition est proportionné puisqu'il porte sur une réduction des paiements directs, comme pour les prestations écologiques requises PER.

Pour le reste du projet, l'USPF refuse d'entrer en matière sur les modifications du droit foncier rural et du bail à ferme agricole. Elle rejette en particulier avec vigueur la suppression de la notion d'exploitation familiale comme fondement de l'agriculture suisse.

En avril, nous avons pris la route vers le nord, direction Amsterdam, pour nous rendre au pays des tulipes, la Hollande. Nous nous sommes baladés à travers ces magnifiques campagnes bordées de multiples canaux, de troupeaux de moutons et de vaches qui embellissent le paysage. Mais le clou du voyage était la visite du jardin extraordinaire de Keukenhof. Les tulipes, jacinthes et narcisses fleurissent en abondance au gré de 32 ha et 15 km de sentiers. Nous nous sommes littéralement

emportés par la beauté de ces lieux, de ces tableaux de parterre printaniers où l'harmonie des couleurs est féérique.

Plus de 60 personnes ont participé à ce magnifique voyage de 5 jours.

Un grand merci à Suzanne pour toute l'organisation.

Avril encore, Marlise, Sylvie, Barbara et moi-mêmes sommes allées au Tessin à Bellinzone pour la 87^{ième} assemblée des délégués de 2 jours.

En mai, la commission culinaire était présente à Migros Marin-Centre durant 2 jours, afin de vendre le livre de cuisine avec dégustation à la clé.

Nous en avons vendu une soixantaine.

Ce recueil de recettes jouit d'un très beau succès pas uniquement dans le canton mais aussi dans toute la suisse-romande.

A ce jour, nous avons vendu environ 1'500 livres et avons dû réaliser une nouvelle édition.

En août, pour la troisième année consécutive, nous étions présent à Fête la Terre au marché des produits du terroir du samedi et dimanche.

Pain au feu de bois, tresse et taillaules ont achalandé notre étale.

Ces deux jours, permettent de promouvoir notre farine, et de nous rendre visibles.

Brunch du premier août : plusieurs familles dans le canton ont relevé le défi.

Merci et bravo à toutes ces familles qui perpétue cette tradition du brunch. Cela permet de réunir le monde agricole et les citadins par la dégustation des excellents produits fait maison proposé.

Les vente de la farine UPN, composée de céréales du canton sont de plus en plus intéressantes. Fr. 1'700.-. Vous le verrez dans les comptes.

L'objectif est aujourd'hui de commercialiser cette farine à travers les boulangers du canton.

D'ailleurs, certaines boulangeries l'utilisent déjà pour fabriquer des pains spéciaux.

Mais aussi de la proposer dans les magasins en vrac.

La journée du lait à la pause s'est déroulée le 13 novembre.

Au niveau suisse 340'723 élèves ont eu du lait. Et grande nouveauté cette année, 6'823 enfants dans les crèches ont en aussi bénéficié.

Ce lait a été distribué sur 3'066 sites.

Le thème était : Des dix-heures sains: ce sujet est important afin de prévenir le surpoids chez les enfants et la malbouffe

chez les adolescents. La Journée du lait à la pause veut, aussi, sensibiliser les écoles à l'importance des récréations saines.

Concernant le canton de Neuchâtel, nous étions présent dans 32 collèges et avons distribué 2'784 gobelets de lait.

Néanmoins, nous avons de plus en plus de peine à être présent dans les villes notamment Neuchâtel. Deux raisons à cela, la première est qu'il n'y a pas de groupe de paysanne à Neuchâtel et environ. Et la deuxième, les médecins des écoles sont parfois retissant à cette journée.

Nous faisons partie d'un projet pilote banque de données, mis sur pied par l'USPF afin d'avoir tous nos membres dans une seule base de donnée. Ce projet n'est pas simple à mettre en place à cause de sa complexité et de la langue, mais est en bonne voie d'utilisation.

La clôture du projet PFO (promouvoir les femmes dans les organisations agricoles) dont l'UPN a pris part activement, c'est terminé le 4 décembre dernier. Lors de ce projet, l'UPN en collaboration avec Agridéa a produit 4 films concernant l'engagement des femmes.

Famille et travail

Oser s'engager

Pourquoi s'engager

Réseau et opportunité

Sont très bien réalisés. Malheureusement, ils n'ont pas été mis correctement à profit des sections.

Par contre vous pouvez toujours les visionner sur notre site.

Le projet s'est terminé avec la signature d'une charte : Femmes et hommes, un partenariat gagnant. Plusieurs organisations l'ont signée tel que : AGORA, AGRIDEA, ARPP, USP,USPF, FENACO et INFORAMA.

L'information est aussi une chaîne de valeur. C'est la raison pour laquelle, nous mettons à jour régulièrement le site internet à travers des news et la page Facebook.

Vous y trouverez aussi des recettes de cuisine en lien avec les saisons et divers événements, tels que Pâques etc. Enfin, elles sont confectionnées, en principe, avec des produits régionaux.

L'année dernière il y a eu les cours de formations continues suivants :

Anne-Marie Parel a donné : Les accompagnements menu chasse et la Pâte à choux.

Les cours donnés par des professionnels de la branche étaient, le miel et Pâte levée sucrée.

A part le cours sur les pâtes levées, la fréquentation des autres cours sont cruellement en baisse. A voir s'il faut poursuivre de donner de tels cours.

Si vous avez des idées, nous sommes preneurs.

Je tiens à remercier Anne-Marie pour le contenu de ces cours très complet ainsi que la qualité d'enseignement.

Merci à chacune pour votre collaboration si précieuse !

Comptes 2018 et budget 2019

Rosalie Bignens présente les comptes 2018 (disponibles sur demande auprès du comité central) :

- Total des charges : 34'941.05 frs
- Total des recettes : 36'375.15 frs

- Bénéfice de l'exercice 2018 : 1'434.10 frs

Et le bilan :

- 31 décembre 2017 : 59'556.80 frs
- 31 décembre 2018 : 60'990.90 frs

Questions : néant.

Précision de Natacha Stauffer : l'ensemble des comptes ont été regroupés et simplifié à la BCN avec le changement de caissière. Le bénéfice de l'AG 2018 a été passé en transitoire et sert à payer aujourd'hui la collation.

Rapport des vérificatrices Monique Steudler et Chantal Margueron: La vérification a été faite le 7 mars 2019, la comptabilité est tenue avec exactitude, et correctement classée. L'acceptation des comptes est recommandée sans réserve. Les comptes complets sont disponibles sur demande en tout temps auprès du Comité central.

Les comptes sont acceptés par des applaudissements nourris.

Une nouvelle vérificatrice est nommée : Anne-Françoise Etter.

Rosalie Bignens présente les grandes lignes du budget 2019, pour information. Cela ne suscite pas de questions. Elle précise encore que les ventes de farine et de livres génèrent un bénéfice appréciable pour équilibrer les comptes et compenser la diminution des membres.

Natacha Stauffer donne encore quelques explications sur la répartition des cotisations. 18.- frs sont versés au comité central. De ces 18.- frs, 10.- frs vont à l'USPF, 3.- vont à la Ruche, et 5.- frs restent pour le fonctionnement de l'UPN.

Rapport de la Jeunesse rurale

Natacha Stauffer passe la parole à Vincent Jordan. La JRN a vécu de nombreux moments hauts en couleur, des piques-niques, des tournois de beer-pong, un camp à Champéry, un voyage à Paris lors du SIA.

Rapport de l'économie familiale

Armelle von Allmen a repris le flambeau. Ingénieur agronome, elle s'est spécialisée dans le domaine de la diversification et travaille au sein de la CNAV pour aider les familles paysannes à trouver des canaux de vente. Elle encourage l'assemblée à faire appel à son soutien en cas de besoin.

Admission – démission au Comité central

Anne-Lise Baehler a dû quitter le comité à l'automne 2018 pour raisons de santé. Natacha Stauffer la remercie et la félicite pour le travail accompli sur le projet base de données de l'USPF. Nous lui souhaitons bonne suite.

C'est Stéphanie Ducommun, d'Areuse, qui a accepté de prendre la relève. Avec son mari Quentin Ducommun et leurs deux filles, elle gère une ferme bio aux multiples facettes et un magasin de vente directe richement achalandé. Natacha Stauffer la présente en quelques mots. Son élection au Comité est validée par applaudissements de l'assemblée.

Dans quelques semaines, Anne Challandes reprendra normalement, avec toute l'énergie et les bonnes idées qu'on lui connaît, le poste de présidente de l'USPF. Natacha Stauffer cite quelques-uns des projets qu'elle a mené à bien au sein de notre Comité (révision des statuts, mise en place de la farine des paysannes, projet Farah...)

C'est Barbara Saisselin qui s'est dévoué pour lui succéder. Natacha Stauffer la présente en quelques mots.

Il est prévu que d'ici la fin de l'année, Mme Barbara Saisselin reprenne la caisse.

Les nouvelles venues sont accueillies avec beaucoup de plaisir.

Rapport d'activités

Marlise Baur présente le rapport d'activité à l'aide de quelques photos et slides diffusés pour le public. Ce sont les groupes qui ont mis en avant leurs activités, visites, cours, excursions. Différents sports, des visites de musées.

Intervention des différents invités

Mme Monique Tombez, vice-présidente de l'USPF :

Elle met l'accent sur le travail des paysannes nécessaire pour promouvoir l'agriculture en Suisse. Elle met en lumière le nombre réjouissant de femmes actuellement en formation.

Consultation PA22+ : couverture sociale et mise en application de la votation de 2017.

Cours Engager avec compétence.

Élections fédérales 2019

Plateforme de soutien

Commission alimentation et économie familiale, avec la journée de l'économie familiale le 21 mars.

Projet base de données en route.

Voyage USPF à Prague.

Nouvelle présidente Anne Challandes, à la succession de Christine Bühler. Élection le 25.4.2019 à Berne.

Des flyers sont à disposition.

Monique Tombez remet son mandat en avril.

Stéphane Rosselet, président de la CNAV :

Il reste moins de 700 exploitations dans le canton, ou 2% de la population, et 98% de spécialistes qui donnent leur avis.

Initiative eau propre : interdit tout traitement, y compris dans le bio. Baisse de 40 à 80% de rendement.

Future 3.0 : interdiction des pesticides de synthèse. On peut suivre le programme phyto de la confédération. Dangers pour l'économie du pays (délocalisation de certaines usines).

PA22+ : oui à la couverture sociale du conjoint, mais ne pas la lier aux paiements directs, et s'assurer que les hommes aient aussi une bonne couverture sociale.

Insiste sur le fait qu'il est important d'aller vers les gens, les citoyens, pour montrer, expliquer, justifier.

Félicite Anne Challandes pour sa future élection !

Natacha Stauffer se félicite de la bonne collaboration avec la CNAV.

Propositions individuelles

Néant.

Divers

- Bravo à Manon Isler et Mélanie Pieren pour l'obtention de leur brevet en juin dernier, 500.- frs leur sont remis à chacune.
- Le 21 mars, journée mondiale de l'économie familiale. Evènement neuchâtelois à Fleurier avec 60 élèves de 1-2H.
- Cours agridea S'engager avec compétences en automne 2019, une belle opportunité.
- Nouvelle correspondante Agri : Andréa Amez-Droz ; ses coordonnées seront publiées dans la prochaine Ruche.
- 7 novembre lait à la pause
- 15 novembre souper d'automne
- 10 août Fête des vigneron, participation au cortège.
- 24-25 août Fête la Terre, tenue du stand habituel.
- 28-29 août : cabane de la Tourche
- Voyage à Prague de l'USPF, inscription jusqu'à fin mars
- 6-7 avril : fête des Jonquilles, voyage organisé par Val de Ruz

- N'oubliez pas la tombola !
- Prochaine AG sera organisée par le Val-de-Travers, date à définir
- Farine et livres sont en vente à la sortie de la salle.

Anne Challandes prend la parole pour répondre à Stéphane Rosselet concernant la couverture sociale du conjoint, et explique pourquoi la proposition de l'USPF n'est ni chère, ni contraignante au niveau administratif, et que les jeunes couples ont particulièrement intérêt à octroyer un salaire et une protection sociale adéquate à l'épouse (assurance maternité). C'est une façon de reconnaître enfin le travail des femmes, souvent invisible, gratuit et pourtant indispensable.

Natacha Stauffer remercie le comité central et clôt l'Assemblée générale à 15h05.

Rédaction du PV: Vanessa Renfer